

RÉSUMÉ NATIONAL

Construire l'avenir 2008-2016 Points saillants

Le secteur de la construction au Canada demeure résilient, en dépit de l'incertitude économique. Depuis dix ans, la construction est un secteur de premier plan à l'échelle nationale, en termes de croissance de la production et de l'emploi, et d'importants projets industriels, d'infrastructures et de génie civil, en cours et annoncés, maintiendront la robustesse de l'emploi à court terme.

- Le secteur de la construction est habituellement instable, mais avoir atteint un creux en 1995, la croissance a été soutenue année après année.
- L'emploi dans le secteur de la construction au Canada a augmenté de près de 40 % entre 2001 et 2007. Dans la plupart des provinces, c'est la construction d'immeubles résidentiels qui a connu une conjoncture ascendante jusqu'en 2004 ou 2005. Depuis 2006 et 2007, la croissance des activités de construction s'est déplacée vers les secteurs des infrastructures, des immeubles industriels et des ouvrages de génie civil, ainsi que vers les métiers et professions qui y sont associés.
- En 2007, les besoins en main-d'œuvre dans la construction au Canada ont grimpé à un niveau record. L'emploi dans la construction devrait progresser encore en raison des activités en cours ou prévues pendant la période de 2008 à 2011.
- Les meneurs sont la Colombie-Britannique et l'Alberta, où des projets de construction institutionnelle et de génie civil ont fait augmenter l'emploi de beaucoup.
- Mais, selon le scénario actuel, les hausses les plus spectaculaires seront constatées à Terre-Neuve et au Labrador, au Manitoba et en Saskatchewan, où d'importants projets axés sur les ressources naturelles épuiseront le bassin de main-d'œuvre spécialisée disponible.

- L'Ontario et le Québec devraient enregistrer une croissance modérée de la construction au cours de la période de prévision. De nombreux projets liés à des institutions, au transport et à l'énergie en sont au stade de la planification.

Actuellement, on constate un niveau élevé de l'emploi et une croissance soutenue de la demande; ainsi, les intervenants du secteur se concentrent sur la recherche de nouveaux travailleurs, à tous les niveaux. L'un des objectifs prioritaires du secteur est d'attirer de nouveaux venus non spécialisés (souvent en faisant concurrence à d'autres secteurs), afin qu'ils s'inscrivent à des programmes de formation. Le besoin immédiat et pressant est de trouver des travailleurs qualifiés et expérimentés. À mesure que l'on continue d'annoncer des projets, le processus de recrutement atteint des marchés de plus en plus éloignés.

L'édition de 2008 de *Construire l'avenir* fait état de la nécessité de former plus de 250 000 travailleurs d'ici 2016 afin de remplacer ceux qui prendront leur retraite et de répondre à la demande future en services de construction. Ce nombre vient s'ajouter aux quelque 42 000 nouveaux emplois créés à la suite de l'accroissement des activités de construction en 2007.

Les principaux métiers qui font l'objet d'une forte demande à l'échelle du pays sont les suivants :

- chaudronniers
- directeurs de la construction et contremaîtres
- mécaniciens de chantier
- grutiers
- conducteurs d'équipement lourd
- calorifugeurs
- monteurs de charpentes métalliques
- tuyauteurs
- soudeurs

Un autre groupe de métiers clés est affecté à des tâches spécialisées. Ce sont les électriciens, les plombiers, les tôliers, et les charpentiers-menuisiers, qui travaillent à de grands projets industriels et de génie civil.

Le tableau illustre l'extrême resserrement des marchés pour ces métiers et professions en 2009, qui apparaît comme une année critique. Dans les provinces de l'Ouest, la demande pour de très vastes projets est souvent supérieure à la main-d'œuvre disponible. Pour le Canada atlantique, conserver une main-d'œuvre spécialisée dans la construction constituera un défi de taille. L'incidence

de projets de construction industrielle et de génie civil au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et au Labrador s'étendra à toute la région. Ces projets épuiseront le bassin de main-d'œuvre disponible dans les principaux métiers.

Sur les marchés de l'Ontario et du Québec, la construction industrielle et de génie civil a progressé régulièrement. Les conditions du marché du travail pourraient se resserrer, étant donné que de nombreux grands projets de construction industrielle, de génie civil et d'infrastructures sont sérieusement à l'étude, mais qu'ils ne figurent pas encore dans le scénario des perspectives courantes.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS DE MÉTIERS SÉLECTIONNÉS EN 2009

	T-N	N-É	N-B	Ont	QC	Man	Sask	Alb	C-B
Chaudronniers	5	3	4	3	3	4	4	4	5
Directeurs de la construction	4	4	4	3	3	4	4	3	5
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf dans l'industrie textile)	-	4	3	2	3	-	-	4	5
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	3	4	4	4	4	5
Grutiers	4	3	4	3	3	4	4	5	5
Monteurs d'installations au gaz	-	-	-	3	3	4	-	4	5
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	3	4	4	2	3	4	4	4	5
Mécaniciens d'équipement lourd	4	4	4	2	3	5	4	4	5
Calorifugeurs	-	3	4	3	3	4	4	5	5
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	4	4	2	3	4	3	5	5
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	4	3	4	3	3	4	4	5	4
Soudeurs et opérateurs de machines connexes	5	4	4	2	3	4	3	5	5

Source : Conseil sectoriel de la construction.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1 Il y a des travailleurs disponibles; il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2 Il y a des travailleurs disponibles pour répondre à un accroissement de la demande.
- 3 La disponibilité de travailleurs peut être limitée par de grands projets, de l'entretien industriel ou d'autres hausses de la demande à court terme.
- 4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs disponibles. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires.
- 5 Il n'y a pas de travailleurs disponibles pour répondre à la demande. La concurrence est intense et les projets ou la production peuvent être retardés ou reportés.

L'essentiel est de bien planifier afin d'atteindre les objectifs nationaux en matière de formation et de faire déplacer les travailleurs entre les projets et les régions. À court terme, la mobilité interprovinciale peut être entravée par un genre d'engorgement : les possibilités de mobilité interprovinciale seront limitées à de brèves périodes, soit entre l'achèvement d'un projet en un endroit et le démarrage d'autres chantiers. Il est peu probable que l'on assiste à des déplacements à grande échelle de travailleurs spécialisés entre les provinces, particulièrement dans le cas des métiers associés à la construction industrielle et de génie civil, où l'effectif est insuffisant pour répondre à la demande.

Il importe de maintenir, dans toutes les provinces et les secteurs, les efforts visant à promouvoir les carrières dans la construction, ainsi que la formation et la certification liées aux métiers et professions. La planification de la main-d'œuvre ne doit pas se concentrer uniquement sur les baisses cycliques de l'emploi dans la période suivant immédiatement l'achèvement de grands projets industriels ou de génie civil. Aux besoins à court terme viendront bientôt s'ajouter les tendances démographiques à long terme ainsi que les départs à la retraite qui y sont liés. En 2010, le recrutement et la formation de la prochaine génération de travailleurs de la construction devra déjà battre son plein, au moment où les baby-boomers atteindront la fin de la cinquantaine ou le début de la soixantaine.

Il est possible de consulter en ligne des données prévisionnelles à jour, à www.constructionforecasts.ca. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Le rapport intégral, *Construire l'avenir, Résumé national, Évaluation du marché du travail de la construction de 2008 à 2016*, fait partie du programme d'information sur le marché du travail du Conseil sectoriel de la construction, et est disponible à : www.csc-ca.org.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir davantage d'exemplaires du présent rapport, veuillez communiquer avec le :

Conseil sectoriel de la construction
 220, avenue Laurier Ouest, bureau 1150
 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9
 Tél. : (613) 569-5552
 Téléc. : (613) 569-1220
info@csc-ca.org